



MUNICIPALITE DE SALVAN

## AVIS A LA POPULATION N°10

Dès le lundi 13 septembre 2021, l'extension du certificat Covid est entrée en vigueur.  
La commune de Salvan prend acte de ces nouvelles décisions et informe ses citoyennes et citoyens des nouvelles mesures à respecter sur l'ensemble du territoire communal.

<b>Administration Communale</b>	Ouvert Port du masque obligatoire	<b>Magasin d'alimentation/ boulangerie</b>	Ouvert Port du masque obligatoire
<b>Ecole obligatoire</b>	Ouvert Port du masque obligatoire pour les parents et le personnel non vacciné	<b>Cérémonies religieuses</b>	Moins de 50 personnes : Pas de pass Covid Port du masque obligatoire Plus de 50 personnes : pass Covid obligatoire
<b>Crèche / Nurserie / UAPE</b>	Ouvert Port du masque obligatoire pour les parents et le personnel non vacciné	<b>Restaurants / Tea-Room</b>	Pass Covid obligatoire à l'intérieur
<b>Travaux publics/ Services techniques communaux</b>	Poursuite du travail normal en respectant les directives de l'OFSP	<b>Boutiques et établissement de service (poste)</b>	Ouvert Port du masque obligatoire
<b>Déchetterie</b>	Ouvert	<b>Home St-Jacques et Ottanel</b>	Port du masque obligatoire Se référer aux directives sur le site <a href="http://www.ems-st-jacques.ch">www.ems-st-jacques.ch</a>
<b>Bibliothèque</b>	Pass Covid obligatoire	<b>Remontées mécaniques</b>	Port du masque obligatoire
<b>Rencontres et fêtes privées</b>	30 personnes max à l'intérieur 50 personnes max à l'extérieur	<b>Mont-Blanc Express</b>	Port du masque obligatoire
<b>Aires de pique-nique, parcs, jardins d'enfants</b>	Libre	<b>Office du tourisme, accueil TMR</b>	Port du masque obligatoire
		<b>Hôtels / B&amp;B</b>	Pass Covid obligatoire

### Événements culturels et sportifs dans les locaux communaux

<b>Répétitions ou entraînements en groupe fixe</b>	30 personnes maximum : libre Plus de 30 personnes : Pass Covid obligatoire
<b>Mariage, assemblée, loto, ...</b>	Pass Covid obligatoire
<b>Manifestations</b>	Pass Covid obligatoire Plan de protection sanitaire
<b>Couvert de Planajeur</b>	Libre en extérieur Si couvert fermé : Pass Covid obligatoire

Informations de la Confédération sur le lien suivant : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html>